

FORMATION ECONOMIQUE ET SOCIAL DU CSE**OBJECTIFS**

Formation complète des élus CSE / de plus de 50 salariés.

Connaître les ressources juridiques et les utiliser,

Préparer les réunions du CSE,

Comprendre la procédure d'information-consultation,

Connaître les moyens accordés aux élus (délégations, expertises), et savoir utiliser les budgets du CSE

PUBLIC

Tous les nouveaux élus CSE

Les élus qui souhaitent mettre à niveau leurs connaissances

REGISTRE D'ACCESSIBILITE**PRÉREQUIS**

Aucun

Il est préconisé de maîtriser le français, à préciser lors de l'inscription

QUALITÉS DE L'INTERVENANT

Formation animée par un très bon pédagogue (CV sur demande)

MÉTHODES MOBILISÉES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Retours d'expériences du formateur. Beaucoup d'exercices, de mise en situation et de quizz. Contrôle des connaissances théoriques.

MOYENS PÉDAGOGIQUES & SUPPORTS

Vidéoprojecteur, support de cours pour les participants, etc...

SUIVI

Assistance téléphonique pour l'employeur, les participants sur les sujets relatifs à la formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation professionnelle.

DURÉE

3 à 5 jours - 21 heures

TARIF ET DÉLAI D'ACCÈS

Demandez-nous notre grille tarifaire ainsi que nos dates de formation

info@adn-cse.fr

PROGRAMME**I. Partie initiale de la formation économique sur 3 journées (jour 1 à 3)****Les normes en droit du travail :**

Principe de faveur,
Ordre public - Négociation - Dispositions supplétives,
Conventions, accords, code du travail.

L'organisation du CSE :

Le bureau : président, secrétaire, trésorier,
Les commissions (commission santé sécurité et conditions de travail et autres commissions),
Le règlement intérieur du CSE.

Le fonctionnement du CSE :

La personnalité civile,
Les réunions :
Convocation,
Ordre du jour,
Procès-Verbal

Les missions du CSE :

Expression collective,
Organisation du travail,
Conditions de travail et de vie des salariés,
La formation.
L'information et la consultation,
Les consultations récurrentes et ponctuelles,
La base de données économiques, sociales et environnementales,
Les expertises.

Les moyens des élus :

Local,
Matériel,
Heures de délégation,
Liberté de circulation,
Le statut protecteur

Les budgets du CSE :

Calcul des budgets du Comité,
Utilisation du budget « attributions économiques et professionnelles »,
Utilisation du budget « activités sociales et culturelles »,
La séparation des budgets et les excédents.

Les ayants droits :

Salariés, famille, anciens & stagiaires,
La discrimination,
Les ASC et l'Urssaf.

Les obligations comptables : compte rendu annuel

II. Partie additionnelle de la formation économique sur 2 journées (Jour 4 et 5)

L'entreprise

Les différentes formes juridiques : SARL, SA, SAS, SNC, Association...
La représentation et le rôle des élus dans les organes sociaux.

Lire et déchiffrer un bilan

L'actif,
Le passif.

Le compte de résultat et la vie de l'entreprise

Les produits,
Les charges.

L'annexe pour rentrer dans le détail des chiffres

Les immobilisations,
Les provisions,
Les créances et les dettes

Les chiffres clés

La masse salariale,
Les résultats,
Les dividendes...

L'état de santé de l'entreprise

Donner un sens aux chiffres

La progression et/ou la régression,
Les ratios de lisibilité :
Productivité,
Solvabilité,
Rentabilité,
Les équilibres financiers.

La valeur ajoutée,

L'excédent brut d'exploitation.